PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

08.06 **Articles / photos,** supports informatiques ou papier à envoyer à P-O. Brunner, La Safornaire, 1113 St-Saphorin, brunner@aveps.ch

Délais suivants: 14.09

ACTIVITES AVEPS

09-14.04 **Camp AVEPS** à Zermatt

30.05 **Tournoi de beach-volley** à Dorigny (renvoi au 06.06), page 10

01-03.06 **Week-end de perfectionnement** à Haute-Nendaz, page 14

10.11 **Assemblée Générale** à Aubonne

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

25.04 **Journée cantonale de handball** à Crissier, page 11

09.05 **Football** à Chavannes-Près-Renens

Relais-nature à La Sarraz, page 8

06.06 **Journée suisse de sport scolaire** à Zoug

FORMATION CONTINUE

08.06 **OC "sport", bourse d'idées** à Yverdon, page 23

26.10 **Concept de fiches didactiques,** nord vaudois, page 23

03.11 **Qeps.ch dans la pratique** à Lausanne, page 24

10.11 **Mix up the dance!** à Corseaux, page 24

au sommaire...

2 Comité
3 Adhésion
4 Editorial
6 Poste au comité
7 Activités du comité
8 Relais-nature
10 Tournoi de beach-volleyball
11 Journée cantonale de handball
12 Concours "Le Respect"
14 Week-end de perfectionnement
16 Tchoukball
19 Certificat médical
23 Formation continue, cours ASEP
26 Vacances sportives 2007-2008
27 Vu, lu, entendu
28 Brèves
30 Concours Mr Choc et Miss Ola
32 Dates à agender

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour la plupart des manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recvrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.

COMITÉ 2007

AVEPS
1000 LAUSANNE 26

www.aveps.ch
info@aveps.ch

Président

Luc VITTOZ
Rue de la Petite Forge 17
1026 ECHANDENS

tél. 021 702 23 75
fax 021 702 54 03
vittoz@aveps.ch

Vice-président

François BRUNNER
Route de Lausanne 89
1096 CULLY

021 799 30 17
brunner@aveps.ch

Caissier

Nicolas LANTHEMANN
Rte de l'Ancienne Scierie 14
1263 CRASSIER

022 366 35 73
lanthemann@aveps.ch

Promotion - Publicité

Alexandre CUCHE
le Moulin 2
1321 ARNEX SUR ORBE

024 441 52 00
cuche@aveps.ch

Secrétaire

Serge WEBER
Chemin du Pèlerin 12
1801 LE MONT PELERIN

021 922 19 91
weber@aveps.ch

Responsable technique

VACANT

????

Rédacteur

Pierre-Olivier BRUNNER
La Safornaire
1113 ST-SAPHORIN/MORGES

021 801 62 00
brunner@aveps.ch

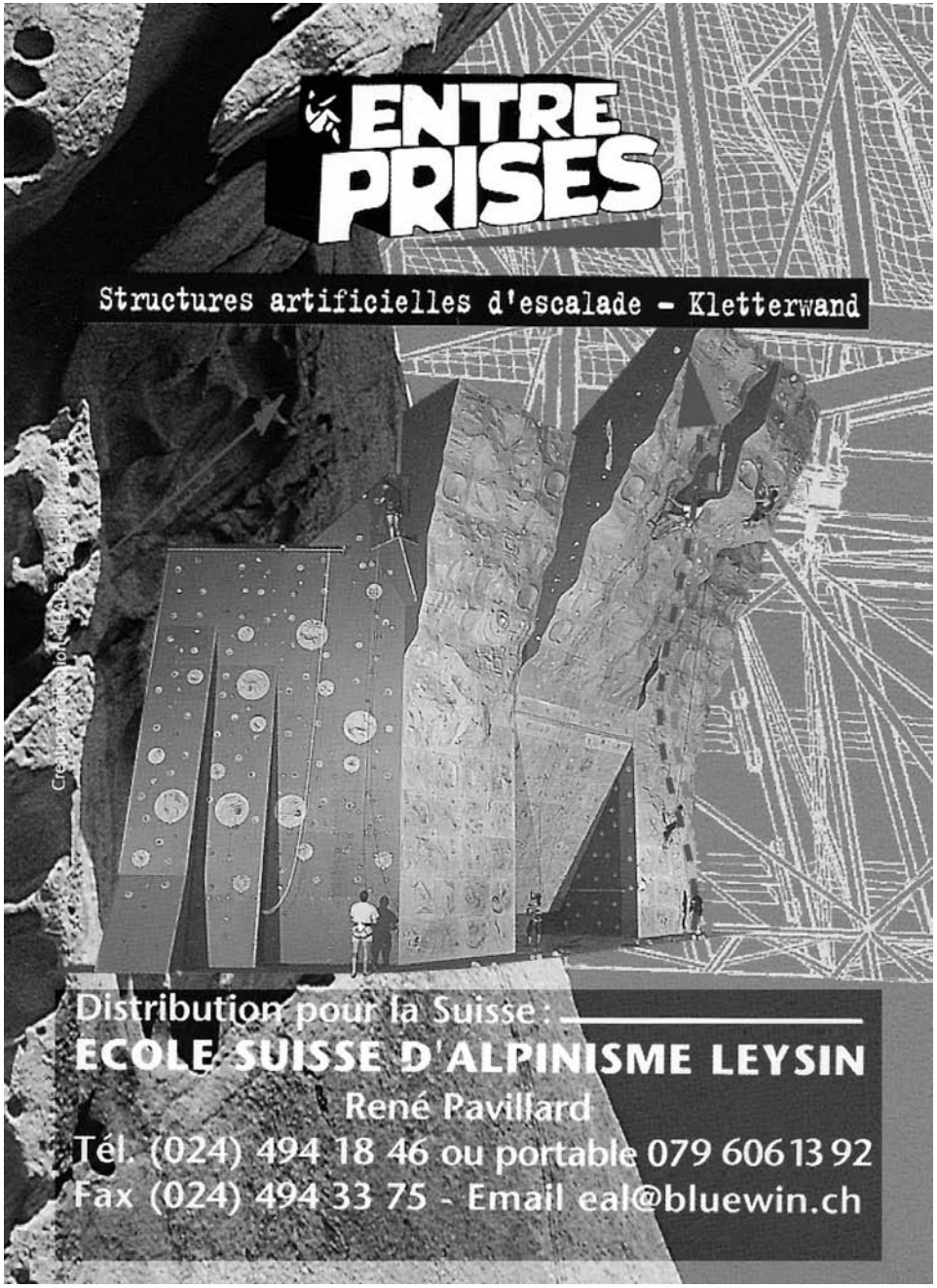

CONCOURS MR CHOC ET MISS OLA (3/5)

Cette année, nous fêtons la parution du 200e bulletin CONTACTS. Une fois encore, Mr Choc et Miss Ola tiennent à être de la partie en vous proposant un nouveau challenge qui aboutira à l'élection du lecteur le plus assidu lors de notre prochaine assemblée générale du 10 novembre 2007 à Renens.

Pour ce faire, répondez correctement à la question ci-dessous, ainsi qu'à celles des deux prochaines éditions.

Alexandre Burgy

Question:

Dans le 200ème bulletin, on peut lire: "La leçon de gymnastique devrait être une leçon de détente joyeuse pour tous les élèves [...] et doit assurer à nos enfants du bonheur et la santé. Le maître veillera donc à ne pas tuer l'esprit par la technique." De qui est cette maxime?

Jean-Pierre Paquier
Marie-Esther Rossier
Maxime Leforestier
Louis Perrochon
Jacques Lienhard
Jacques Troyon
Michel Baeriswyl
Pierre-André Bichsel

Répondez directement sur notre site www.aveps.ch, rubrique CONCOURS, ou par e-mail à burgy@aveps.ch, ou en écrivant une jolie carte à Alexandre Burgy, rte de Reynet 9, 1615 Bossonens.

Pharmacie du Pont des Sauges
Phytothérapie — Homéopathie — Oligothérapie
Patrick WARPELIN, pharmacien
Av. du Grey 58 Tél. 021 647 15 35
1018 Lausanne Fax 021 647 02 33

DEMANDE D'ADHÉSION

Forte de ses 482 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV) et entretient un groupe d'étude au sein de la Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS). Le Comité de l'AVEPS ne peut que vous encourager à devenir membre d'une société.

AVEPS, 1000 Lausanne 26, 021 702 23 75
SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59
SVMS, Allinges 2, 1006 Lausanne, 021 616 19 93
Le montant des cotisations à l'AVEPS est de 70 francs par année.
Pour les membres de la SPV, cette cotisation est de 50 francs.

Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ No postal & localité : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Mobile : _____ E-mail : _____

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique*
- membre de la SVMS*
- membre de la SPV*
- instituteur(-trice)*
- licencié(e)*
- autre* _____

* tracez ce qui ne convient pas

Date : _____ Signature : _____

A retourner à Serge Weber, ch du Pèlerin 12, Le Mont Pèlerin

Etonnant comme Chris apparaît toujours au bon moment dans les éditoriaux de Joachim Laumann, le président de l'ASEP! Il y a un peu plus d'une année il parlait de Chris, un MEP pas très sérieux, en disant qu'il donnait une mauvaise image de notre corporation, alors que, dans le même temps, certains députés vaudois mettaient en doute la qualité de l'enseignement de l'EPS dans nos gymnases. L'AVEPS n'a évidemment pas manqué de prouver que l'image qu'ils en avaient était dépassée, mais certains jugements ont la vie longue… Dans sa première Newsletter de 2007 Joachim relate ses récentes retrouvailles avec Chris : Il travaille maintenant dans les transports publics zurichois et n'hésite pas à soutenir activement son syndicat pour revendiquer des améliorations de travail. Et notre président de penser à tous les membres qui ont quitté l'ASEP depuis quelques années, diminuant ainsi ses forces, mais qui profitent néanmoins de son travail.

De notre côté tous nos membres sont automatiquement affiliés à l'ASEP, la cotisation de 40.- étant incluse dans les 50.- de base que vous payez. Votre soutien est précieux, à l'heure où la Confédération se désengage en partie, car l'ASEP joue un rôle important dans la formation continue, indispensable pour compléter la formation de base des spécialistes et des généralistes qui est actuellement très critiquée. Par ailleurs, notre faîtière doit être représentative et forte pour être crédible dans les discussions politiques.

De votre côté vous recevez la Newsletter qui vous permet d'avoir un regard plus large sur notre discipline et d'être au courant des enjeux nationaux. Ainsi vous pouvez vous rendre compte que grâce au Fonds du sport nous sommes privilégiés d'avoir un tel soutien financier pour les camps annoncés à J+S (13.- par jour par élève, alors qu'ailleurs ils touchent 3.-) et que nous sommes un des rares cantons à avoir un budget cantonal pour le sport scolaire facultatif, alors

Ecole de plongée
Spécialiste plongée enfants
DeepTurtle
Journée découverte - Cours à la carte - Piscine chauffée
Organisation de voyages - Vente de matériel
Délivre des brevets CMAS - PADI
www.deep-turtle.com
Champs-Courbes 1 - 1024 Ecublens - 079 291 49 90 - info@deep-turtle.com
Dimanche 10 juin 2007 GRANDE JOURNÉE BAPTÊME ANNONCEZ-VOUS !

L'école bouge

L'école bouge, mais pas assez, puisque nous avons été dépassés par les Bernois (http://www.ecolebouge.ch)! A noter une nouvelle catégorie qui encourage à faire les 20 minutes de mouvement chaque jour en jouant au foot, en prévision de l'Eurofoot. Une remise des prix aura lieu sur le plan national en mai et sur le plan vaudois en juin. Faites-en donc la promotion au CIN et au CYP, et n'oubliez pas d'offrir votre aide ainsi que celle du SEPS, par l'intermédiaire de Claudine Borlat et Christophe Botfield, c'est peut-être cela qui décidera un ou une collègue à s'y inscrire. L'inscription doit se faire d'ici au 16 avril, en remplissant le questionnaire en ligne sur le site www.switzerland.com/school.

Le respect, ça change la vie

Le comité de l'AVEPS a décidé d'adhérer à l'association «Le respect, ça change la vie» (http://www.lerespect.ch). Outre l'impression de leur logo dans le Contacts, nous vous encourageons à parler d'eux lorsque l'occasion se présente, et notamment lors de l'organisation de manifestations. Dans ce cas vous pouvez prendre contact avec M. Emile Abt (079/346.74.10 ou chezmilou@hotmail.com) afin de l'en informer et éventuellement de pouvoir disposer de banderoles et d'autocollants. Le concours de photo (cf. article page 12) peut aussi être un bon prétexte pour des travaux d'élèves.

Observatoire de la maltraitance envers les enfants

L'université de Lausanne a ouvert un observatoire de la maltraitance. A découvrir sur http://www.unil.ch/ome. Cet observatoire se veut interactif et attend des questions, des remarques, des observations de votre part.

Elections

A l'heure où vous lirez ces lignes le 1er tour des élections au Conseil d'Etat aura déjà eu lieu, mais il ne sera pas trop tard pour vous renseigner sur les candidats du second tour en allant visiter le site politique de la Société pédagogique vaudoise (http://www.ecole-vaudoise.ch). Les candidats y répondent à diverses questions touchant l'école.

Luc Vittoz

Site http://www.aveps.ch

N'oubliez pas de le consulter régulièrement. Sous «actualités» vous retrouverez notamment les anciennes lettres aux membres, dans «l'agenda» vous pourrez relever des dates importantes que vous avez peut-être manquées lors d'une précédente lecture du Contacts ou de ma lettre, sous «activités» ou «inscriptions» vous pourrez faire toutes les inscriptions en ligne, sous «Contacts» vous retrouverez les anciennes éditions du Contacts et pour terminer ne manquez pas notre «forum». Il existe aussi un site romand de l'ASEP sous http://www.asep-svss.ch.

Les communes et le sport

Suite à mon article paru dans le dernier Contacts, une collègue m'a judicieusement fait remarquer que j'avais omis de parler des sports scolaires facultatifs, lesquels dépendent effectivement du dynamisme des maîtres d'éducation physique et des autorités communales. Je profite de la réparation de cet oubli pour ajouter que les projets pour l'année scolaire 2007-2008 devront être annoncés au SEPS durant le mois de mai. C'est donc le moment d'y penser, particulièrement pour les établissements qui n'en font pas encore. Si vous ne savez pas comment vous y prendre, le SEPS peut vous aider et même vous mettre en relation avec certains collègues qui ont une longue expérience en la matière. C'est vraiment une occasion unique – rares sont les cantons à offrir un tel soutien financier – de faire découvrir aux élèves des activités spéciales, comme la plongée sous-marine en piscine avec notre annonceur DeepTurtle, ou des activités sur une longue durée, comme de l'école de cirque.

Règles de ski FIS

Une importante campagne de sensibilisation aux 10 règles FIS a eu lieu cette année. Dans le dernier MOBILE a paru une annonce qui faisait la promotion d'affiches avec ces règles illustrées de façon humoristique. Vous pouvez les voir et les commander sur http://www.cableways.org > remontées mécaniques > projet > règles FIS. Pour cette hiver c'est un peu tard, mais rien ne vous empêche d'en commander pour préparer le suivant au cas où …. il y aurait de la neige !

que les autres travaillent avec les tarifs peu encourageants de J+S. Dans la dernière Newsletter de 2006 vous avez aussi pu comprendre l'importance de la déclaration de la CDIP (elle peut être téléchargée sur notre site sous «actualités»). Un abonnement au journal MOBILE peut encore compléter avantageusement votre vision.

Que pouvez-vous faire de plus? Encourager un maximum de collègues à nous rejoindre et donc à grossir les rangs de l'association suisse. Les prafos, notamment, sont bien placés pour informer leurs stagiaires de l'existence de l'AVEPS et de l'ASEP. A cet effet je vous rappelle que nous pouvons vous envoyer sur demande des flyers de promotion.

A l'heure où certains hésitent à rejoindre la SPV, je prétends que cette démarche de soutien est tout aussi importante. Sur le plan politique ce syndicat doit être fort et les gros dossiers qui l'attendent nous concernent aussi: nouvelle loi pour la HEP et pour l'EPS, nouvelle grille salariale des fonctionnaires et primarisation des 5-6. On ne peut pas continuer à profiter de ses services sans participer à l'effort collectif. Des exemples: en relisant d'anciens CONTACTS, j'ai appris qu'au début des années 90 la SPV avait dépensé des milliers de francs en frais d'avocat pour défendre, jusqu'au Tribunal Fédéral, les intérêts de quelques-uns de nos retraités lorsqu'il y a eu le changement de notre statut (passage à 25 périodes et retraite à 60 ans), malheureusement en vain. Plus récemment le soutien des députés membres SPV a été déterminant dans notre défense des trois périodes d'EPS en 1ère année du gymnase.

Etre à la SPV c'est être abonné à l'Educateur, un journal très riche et qui nous permet également d'ouvrir nos horizons. On peut y trouver aussi de précieuses informations syndicales, comme le dernier article de Jean-Marc Haller, le secrétaire général, qui, sous le titre «Guerre des mots, tolérance zéro», nous rendait attentifs aux risques encourus en cas de dérapage verbal. Il ne faut pas oublier les actions pédagogiques de la SPV, puisqu'elle n'hésite pas à donner son avis au DFJ, voire à montrer le chemin.

Certains auront peut-être l'impression que j'insiste lourdement, mais il est important qu'on ne manque pas le virage vers la SPV, tout en gardant nos membres pour continuer à soutenir l'ASEP. Il est illusoire d'envisager une association cantonale sans ces deux partenaires. Autrement il ne nous restera plus que les yeux pour pleurer…

Luc Vittoz

WANTED

Votre comité recherche avec insistance un (mais aussi volontiers une) **RESPONSABLE TECHNIQUE** pour compléter son effectif

Si vous aimez le contact avec les collègues, si l'organisation de manifestations vous passionne, alors n'hésitez plus et venez vous joindre à nous !

Pour tout renseignement (cahier des charges, calendrier, rémunération, …),

adressez-vous à:

Nicolas Lanthemann (022 366 35 73 ou lanthemann@aveps.ch)

Obésité enfantine : repos perturbé

Selon un chercheur britannique de l'Université de Bristol, le docteur Shahrad Taheri, le manque de sommeil pourrait expliquer en partie l'obésité en hausse chez les enfants. Le docteur Taheri, qui étudie l'influence du sommeil sur les hormones, notamment la leptine et la ghréline, pense que les enfants passent trop peu de temps à dormir et que leur repos est également perturbé par les ordinateurs, la télévision et les téléphones portables et autres gadgets. C'est aussi parce que les enfants regardent la télévision avant l'heure du coucher que leur sommeil n'est pas bon.

Selon le chercheur, l'obésité infantile en hausse ne peut être imputée au seul manque de sommeil, mais les effets des nuits réduites doivent être pris au sérieux. Une étude (du projet « The Avon Longitudinal Study of Parents and Children – ALSPAC »), démontrerait que des nuits réduites à l'âge de 30 mois annonceraient l'obésité à 7 ans. Le docteur Taheri préconise notamment des horaires réguliers d'endormissement et de réveil, et une chambre calme et sombre dont sont exclus tous gadgets. Les adolescents devraient être autorisés à faire la grasse matinée le week-end, mais pas plus de 2 à 3 heures, afin de ne pas perturber leur rythme biologique. A noter que le nombre d'heures de sommeil dont a généralement besoin un enfant de 10 ans, est estimé à dix, et celui nécessaire à un adolescent d'environ neuf.

Source: « The Mechanisms for the Interaction between Sleep and Metabolism », Laboratories for Integrative Neurosciences and Endocrinology, Université de Bristol, travail en cours.

Femina, 18.02.07

Un catalogue de quelque 300 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions vient de paraître.

Ces camps sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Ce catalogue peut être consulté sur le site internet:
www.seps.vd.ch (rubrique “Camps et chalets”)
On peut également l’obtenir gratuitement sur simple appel téléphonique au :
Service de l'éducation physique et du sport,
ch. de Maillefer 35, 1014 Lausanne,
tél. 021/ 316.39.51 (le matin uniquement !)

1e décembre	rencontre avec le SEPS
4 décembre	conférence des présidents SPV
5 décembre	Agora au CIO
6 décembre	Rivella games de unihockey
7 décembre	remise des mérites sportifs vaudois
19 décembre	comité
9 janvier	commission “statuts”
15 janvier	conférence des chefs de file de gymnase
29 janvier	remise du prix Panathlon
30 janvier	comité
13 février	comité Miroirs du Sport
14 février	conférence des présidents SPV

Cours de Brain Gym©

« Le mouvement, clé de l’apprentissage »

Formation de base de la kinésiologie éducative™
Une approche pour explorer et développer son potentiel.

Améliorer et faciliter les apprentissages
Mieux gérer les stress
Optimiser son potentiel

Renseignements: 021 864 3277 / www.kiné.ch / kine@hispeed.ch

A vendre ou à louer, été et hiver
37.- / pers. pension complète

Magnifique hôtel dans les 4 vallées
pour commune, canton bienvenu
A 10 minutes des pistes, 100 personnes

M. Falco Pascal - 1918 Mayens-de-Riddes
Tél. 027 306 16 37 *Fax. 027 306 71 37*
E-mail : info@post-hotel.ch

Relais Nature 07

La passion du sport en 3 épreuves

Venez nombreux découvrir un site magnifique

Quand? Le mercredi 9 mai 2007

Où? Sur le site de la piscine de La Sarraz

Quoi? Un triathlon

Les sports: cross, trottinette et VIT

Les catégories:

Filles: 5-6ème et 7-8-9ème

Garçons: 5-6ème et 7-8-9ème

Mixtes: 5-6ème et 7-8-9ème

Inscriptions:

Par e-mail: pdebossens@bluewin.ch

Par lettre: Établissement scolaire de La Sarraz
A l'attention d'Aurélie Nussbaum, Collège des Guébettes
1315 La Sarraz.

Par fax: 021/866.64.90

Organisation: les classes de 9ème VSO de La Sarraz

Nr. der Veranstaltung / Numéro du cours: _____

Datum und Titel der Veranstaltung / Date et titre du cours: _____

_____

Name / Nom: _____

Vorname / Prénom: _____

Strasse / Rue: _____

PLZ / NPA: _____

Ort / Ville: _____

Kanton / Canton: _____

Tel.-Nr. / Tél.: _____

E-Mail / E-mail: _____

Falls J+S-Kurs: Angabe der AHV-Nr. / Si cours J+S: indiquer le No AVS: _____

Mitglied des SVSS / Membre de l'ASEP: Ja / Oui ☐ Nein / Non ☐

Falls «Ja», in welchem Kantonalverband? / Si «oui», dans quelle Association cantonale? _____

_____

Inscription à renvoyer à

Centre de l'ASEP Olten
Baslerstrasse 74
4600 Olten
Téléphone : 062 205 60 10
Courriel : info@svss.ch

alder + eisenhut

Botfield. Fr. 80.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 140.- pour les non-membres (repas non compris).

03.11.07 Cours ASEP no 6407

Le projet qeps.ch dans la pratique.

Comment évaluer la qualité de son enseignement ? Sur quels critères se baser ? Quelles compétences les élèves devraient-ils acquérir dans le cadre des leçons d'EPS et comment les tester ? Les participants se familiarisent avec les tout nouveaux instruments d'évéuation de la qualité mis au point par des praticiens et les mettent en application dans la salle.

Lausanne, cours donné par Gabi Schibler. Fr. 70.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 130.- pour les non-membres (repas non compris).

10.11.07 Cours ASEP no 6807

Mix up the dance! (pour tous les niveaux).

Etes-vous à la recherche de nouvelles danses pour le prochain semestre ? Vous tombez à pile ! Cécile Kramer vous propose des formes de danse adaptées à l'école. Laissez-vous surprendre ! « Do the Hip-Hop », « shake the jazz » and « feel the beat » !

Corseaux, cours donné par Cécile Kramer. Fr. 110.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (repas non compris).

Sport
Loterie Romande

Bulletin d'inscription du Relais Nature

Délais d'inscription: 30 mars 2007

Fax: 021/866.64.90

E-mail: pdebossens@bluewin.ch

Lettre: établissement de la Sarraz, collège des Guébettes
à l'attention d'Aurélie Nussbaum, Classe 9 vso/1
1315 La Sarraz

Date: mercredi 9 mai 2007

Lieu de la manifestation: piscine de la Sarraz

Nom de l'établissement: _____

Maître responsable: _____

Catégories:

○ Filles ○ Garçons ○ Mixtes
○ 5 ème / 6 ème ○ 7-8-9 ème

Composition de l'équipe (noms/prénoms):

_____

_____

_____

D'autres informations vous parviendront ultérieurement

JOURNEE CANTONALE DE GLISSE

Les conditions d'enneigement particulières de cet hiver ont eu raison de notre traditionnelle journée cantonale de glisse. merci à toute l'équipe de Montreux-Est qui a oeuvré en amont et effectué un gros travail d'organisation qui n'aura pas porté ses fruits.

Ils ont décidé de recommencer l'année prochaine et espèrent, comme nous tous, que la neige sera cette fois au rendez-vous!

Nicolas Lanthemann

TOURNOI AVEPS DE BEACH-VOLLEYBALL

Le tournoi de beach-volleyball fait désormais partie de la tradition et sera à nouveau organisé à Dorigny. Il aura lieu le mercredi 30 mai à 13h30 (avec renvoi éventuel au 6 juin).

Comme d'habitude, le jeu se déroulera en 3 contre 3, mais les équipes doivent être mixtes (1 fille au moins sur le terrain).

Inscrivez-vous avant le 15 mai, directement sur notre site internet (www.aveps.ch), ou auprès de notre responsable technique, Nicolas Lanthemann, si possible par e-mail (lanthemann@aveps.ch), ou éventuellement par le talon d'inscription ci-dessous :

INSCRIPTION AU TOURNOI DE BEACH-VOLLEY 2007

Joueur-se 1 (capitaine) :

Joueur-se 2 :

Joueur-se 3 :

Nicolas Lanthemann, Rte Ancienne Scierie 14, 1263 Crassier

FORMATION CONTINUE - COURS ASEP 2007

08.06.07 Cours ASEP no 2907

OC « Sport », bourse d'idées.

Journée intercantonale « bourse d'idées et d'échanges » à propos des thématiques, du suivi et de l'évaluation des travaux d'étudiants (recherche en sport et EPS). Mesures pratiques d'accompagnement. Exposés. Destiné aux maîtres EPS des gymnases et EDD.
A Yverdon-les-Bains. Fr. 70.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 130.- pour les non-membres (repas non compris).

26.10.07 Cours ASEP no 6307

Concept de fiches didactiques pour l'éducation physique.

Cours pratique et didactique. Présentation d'un nouveau concept de fiches facilitant l'accès aux manuels officiels. Possibilité de tester dans des leçons d'EPS les documents déjà réalisés. Cours destiné aux enseignants généralistes et aux MEP intervenant aux cycles enfantins et primaires.
Région du Nord Vaudois. Cours donné par Claudine Borlat et Christophe

ECOLE ALPINA
Champéry (VS)

Bâtiment à louer au week-end,
à la semaine, au mois, à l'année...
en auto-gestion.

- Chambres de 1 à 4 lits, au total : 68 lits
- Grande cuisine (frigo, congélateur, lave-vaisselle)
- 1 salon vidéo (convertible en chambre à 5 lits)
- 1 salon TV - vidéo
- 1 salle de jeux (flipper, foot de table...)
- 2 terrains de sport
- 4 places de parc minimum
- A 10 minutes à pied
  du centre du village
  du téléphérique
  du centre sportif (piscine, patinoire,tennis)

Mme Chantal METRAL
Ecole Alpina
1874 Champéry (VS)
Tél : 024 479 11 17 ou 479 12 47
Fax : 024 479 19 46

Une course d'école original !

Rafting Balade
Rando Aquatique
Saut pendulaire
Jeux de plein air

www.gruyere-escapade.ch
Gruyère Escapade Sàrl - 1665 Estavannens
026 / 921 39 94 - info@gruyere-escapade.ch

Dispense médicale en éducation physique et sportive (EPS) pour la scolarité obligatoire et post-obligatoire

Nom: _____ Prénom: _____ Année de naissance: ☐☐☐☐

Degré I pour 3 mois et plus

☐ doit être dispensé totalement d'EPS jusqu'au ☐☐/☐☐/☐☐

☐ doit bénéficier d'une EPS adaptée dès le ☐☐/☐☐/☐☐

Le médecin et l'infirmière scolaires de l'établissement seront avisés par la direction et pourront, d'entente avec les parents, prendre contact avec le médecin traitant afin d'adapter l'offre d'EPS aux besoins de l'élève susmentionné.
La direction de l'établissement et les enseignants EPS concernés reçoivent, par écrit, les informations utiles à cette adaptation.

Degré II jusqu'à 3 mois

☐ doit être dispensé totalement d'EPS du oui non

☐☐/☐☐/☐☐ au ☐☐/☐☐/☐☐ ☐ ☐

☐ doit bénéficier d'une EPS adaptée du

☐☐/☐☐/☐☐ au ☐☐/☐☐/☐☐ _____

☐ peut courir _____

☐ peut participer à des jeux d'équipe _____

☐ peut participer à des camps _____

☐ peut marcher et pratiquer des exercices sans charge _____

☐ doit être exempté d'exercices physiques, mais peut être associé d'une manière adéquate à l'activité de la leçon d'EPS (arbitrage, organisation, etc.) _____

☐ peut nager _____

Commentaire: _____

_____

_____

Diagnostic facultatif *(voir au dos)* *Timbre et signature du médecin traitant:*

Date ☐☐/☐☐/☐☐ _____

Le manque d'activité physique a des répercussions sur le développement et la santé de l'individu et induira à long terme un coût individuel et social élevé.

Recommandation de l'OMS:

Chaque enfant devrait participer à une heure d'activité physique chaque jour (marche, escalier, jeu, sport, etc...)

Rappel:

– Tout élève qui ne peut, pour des raisons de santé, participer activement à la leçon d'éducation physique doit fournir une excuse des parents ou de son/sa représentant-e légal-e. Un certificat médical peut être requis par l'autorité scolaire lorsque l'absence, même intermittente, dépasse 3 période d'EPS.

– L'élève qui ne peut participer à la leçon d'EPS doit soit y assister, en étant associé d'une manière adéquate à l'activité, soit être placé sous la surveillance d'une adulte responsable de l'établissement scolaire concerné. Il peut être autorisé par la direction à quitter l'établissement avec l'accord des parents.

Diagnostic facultatif

Par ma signature, j'autorise la communication d'un diagnostic à la direction de l'établissement ainsi qu'aux enseignants EPS concernés afin de faciliter l'adaptation de l'EPS scolaire de mon enfant durant la validité du présent certificat.

Le représentant légal: _____ *L'élève:* _____

Document réalisé en collaboration avec:
– la Société vaudoise de médecine (SVM)
– le Groupement des pédiatres vaudois (GPV)
– l'Office des écoles en santé (ODES)
– le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS)
– l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS)
– l'Association des parents d'élèves (APE)
Avec le soutien de la Fondation planètes enfants malades.

Pour mémoire, nous vous rappelons les coordonnées de cette manifestation organisée par la fédération romande de handball (voir CONTACTS no 201 de décembre 2006 et www.aveps.ch, rubrique ACTIVITES):

mercredi 25 avril 2007, dès 12h30
Crissier, salle omnisport de Marcolet
terrains de 14m x 24m, 4 joueurs + 1 gardien par équipe (8 joueurs au maximum)
élèves de 5e F, 5e G, 6e F, 6e G, 7e F, 7e G
les vainqueurs sont qualifiés pour la finale suisse du 16 juin à Crissier.

Le délai d'inscription du 16 mars sera échu lors de la parution de ce CONTACTS, mais voici tout de même les coordonnées de la responsable:
Kaity Emery, Ch de la Villaire 33, 1040 Echallens. Tél: 021 881 41 97
e-mail: emery@aveps.ch

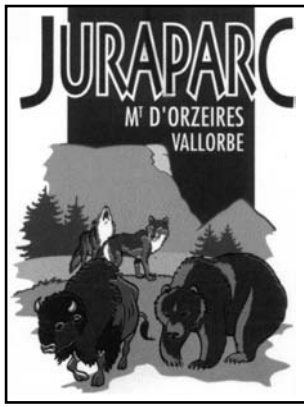

Famille Blanc
Chalet - Restaurant du Mt d'Orzeires
Une idée pour vos courses d'école
Route Vallorbe - Vallée de Joux
Tél. + 41 21 843 17 3 Fax + 41 21 843 12 31
www.juraparc.ch
Tous les jeudis soir : fondue à 12.--

Sogemat sa
Maison fondée en 1963

- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

L’association LE RESPECT **propose...**

ÇA CHANGE LA VIE

www.lerespect.org

du 1er mars au 28 septembre 2007

catégories enfants & adultes

noir & blanc ou couleur

nombreux prix

Contact, renseignements et règlement du concours :

www.lerespect.org webmaster@lerespect.org 078/843 75 30 ou 079/346 74 10

Avec le soutien de la **FONDATION HANS WILSDORF**

sans date-limite. Les médecins sont invités à ne plus prescrire de dispenses « tout ou rien », mais à proposer une activité physique adaptée à la situation de l’enfant au moyen d’items à cocher sur le certificat.
Les maîtres EPS feront leur possible pour proposer aux enfants des activités diversifiées en fonction des prescriptions.
Pour permettre une meilleure compréhension des problèmes de l’enfant et adapter au mieux les exercices, les maîtres EPS peuvent disposer d’un diagnostic sommaire pour autant que le médecin l’ai noté sur le certificat **avec l’autorisation signée des parents**, ou que ceux-ci l’aient rajouté de leur propre initiative.

Il comprend au verso des informations destinées aux parents et aux enfants pour insister sur la nécessité d’une activité physique régulière.

Ce projet, soutenu par le SEPS, a été soumis à de multiples partenaires et a reçu un accueil favorable. Il s’agit entre autres de :

- Société vaudoise de médecine
- Groupement des pédiatres vaudois
- Groupement vaudois des médecins scolaires vaudois
- Office des écoles en santé
- Association cantonale d'éducation physique scolaire
- Conférence régionale des directeurs d’établissement scolaires
- Directeur général de la DGEO
- Directeur général de la DGEP
- Association vaudoise des parents d'élèves

Il a reçu l’approbation des deux Conseillers d’Etat concernés.

Rappelons enfin que le service de l’Instruction du Canton de Genève a été un précurseur dans ce domaine, en apportant la preuve de l’efficacité d’une diminution des dispenses de sport à l’école, par une refonte du système des certificats de dispense de sport dont nous nous sommes inspirés. On a ainsi fait passer les dispenses temporaires de 14‰ à 5‰ et les dispenses à l’année de 4‰ à 0.6‰. (Per Mahler)

Ce document cantonal unique sera distribué systématiquement à tous les médecins vaudois. Il pourra également être téléchargé et imprimé depuis le site de la Société Vaudoise de Médecine. Il peut être imprimé tel quel (doc pdf) mais peut également être imprimé avec un espace libre en haut à gauche ou à choix en haut à droite pour permettre d’apposer son timbre professionnel. Enfin, il est possible d’insérer un logo dans cet espace (raison sociale d’un établissement de soins par exemple). Seules les dispenses réalisées sur ce document devraient être reconnues, avec quelques exceptions : Dispense établie par médecin hors canton par exemple, mais qui devrait être confirmée sur le document officiel par son médecin traitant.

Il est de notre responsabilité de médecins de prendre conscience de notre rôle social dans ce domaine. L’usage de ce certificat est une des stratégie efficace.

Nous vous remercions de l’accueil et de l’usage que vous ferez de ce document.

Pour le groupe de travail, Olivier Reinberg
5.11.2006

Nouveau formulaire pour les dispenses d'exercices physiques scolaires (Dispenses EPS)

Le monde occidental en général et la Suisse en particulier sont confrontés à des phénomènes de société qui sont reconnus depuis 2000 comme épidémiques et qui se manifestent pas une population croissante d'enfants obèses ou en surpoids, une apparition des diabètes de type II, et une apparition des risques cardiovasculaires de l'adulte chez les enfants et les adolescents. A cela s'ajoute l'augmentation importante de l'ostéoporose dans notre société. Ces maladies ont -entre autres- pour origines communes la sédentarité et le manque de mouvement, ainsi que les mauvaises conditions nutritionnelles.

Actuellement la majorité des enfants n'est pas soumise à un excès de sport mais à un déficit d'activité physique, en particulier dès 13 ans. Malgré la connaissance actuelle de la nécessité du sport, on observe un arrêt de plus en plus précoce de l'activité sportive. Ceci a été particulièrement bien étudié à Lausanne par P.A. Michaud et F. Narring.

Toutes les mesures doivent être prises pour encourager une pratique sportive généralisée de tous les enfants et adolescents jusqu'à 20 ans. Celles-ci consistent en plusieurs actions :

- Maintien le plus tard possible de 3 périodes scolaires d'activités physiques.
- Diminution du nombre de dispenses de sport et d'exercices physiques à l'école.
- Promotion des activités physiques extrascolaires.

La diminution des dispenses de sport et d'exercices physiques à l'école figure dans les mesures utiles qui peuvent être prises afin de préserver au mieux une activité physique minimale. Il est donc nécessaire de limiter autant que possible les dispenses temporaires d'exercice physique, de proposer des ajustements permettant des reprises partielles d'activités, de restreindre les dispenses à l'année.

Dans le Canton de Vaud, un groupe de réflexion s'est constitué en 2003 sous l'égide du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS), présidé par Mr. Olivier Saugy, Adjoint pédagogique au SEPS. Il comprenait :
Dr. François De Techtermann, président du groupement vaudois des médecins scolaires vaudois (GMSV)
François Delessert, directeur d'établissement et directeur pédagogique de l'Office des écoles en santé (ODES)
Christiane Lavanchy, secrétaire générale de l'association des parents d'élèves (APE)
Dr. P. Mahler, médecin, responsable du Centre de médecine d'Exercice du service de la santé de la jeunesse. Genève
Dr. Eric Masserey, directeur scientifique de l'Office des écoles en santé (ODES)
Dr. Olivier Reinberg, chirurgien pédiatre, Service de chirurgie pédiatrique du centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
Luc Vittoz, président de l'association cantonale d'éducation physique scolaire (AVEPS)
Nicolas Imhof, chef de service du SEPS

Au terme de ses réflexions, ce groupe a proposé un document cantonal unique de dispense d'exercices physiques, intitulé « **Dispenses médicales en EPS pour la scolarité obligatoire et post obligatoire** ».

Ce document propose 2 types de dispenses de sport :
Degré I : Les dispenses pour pathologies chroniques de longue durée. (3 mois et plus).
Ces demandes seront transmises par l'établissement scolaire au Médecin cantonal et déléguées à l'ODES (Dr. Eric Masserey, directeur scientifique de l'Office des écoles en santé (ODES)), qui chercheront avec le médecin traitant de l'enfant, les services scolaires et les parents une activité physique adaptés à la situation de l'enfant.
Degré II : Les dispenses de courte à moyenne durée pour une pathologie ponctuelle.(jusqu'à 3 mois).
Les dispenses pour pathologies aigues ponctuelles devront être limitées dans le temps. Les directeurs d'établissement et les maîtres de sport ne devront plus accepter des dispenses

«Le respect en un clin d'œil...»

Règlement du concours

I. GÉNÉRALITÉS

L'association « Le respect, ça change la vie » organise, durant la période du 1er mars au 28 septembre 2007, un concours photo intitulé « Le respect en un clin d'œil... ».
Le concours est ouvert à tous.
Il est prévu une catégorie « enfants » (jusqu'à 14 ans) et une catégorie « adultes ». La participation au concours est gratuite.
Les photos devront être en possession de l'association au plus tard le vendredi 28 septembre 2007 à 18h00.

II. THÈME

Les photos proposées devront inspirer ou illustrer le RESPECT en tant que valeur humaine, dans des domaines tels que l'école, la mobilité (transports publics ou privés), la rue, l'entreprise, l'environnement naturel, le sport, la famille, la culture, etc. Les photos peuvent être prises en Suisse ou à l'étranger, mais dans tous les cas durant la période du concours.

III. PHOTOS

Les photos noir & blanc ou couleur seront rendues sur papier, au maximum 3 photos par auteur. Les dimensions sont libres mais au maximum de 22 x 22 cm.
Au dos de chaque photo devra figurer clairement le nom, le prénom, l'adresse et le numéro de téléphone de son auteur ainsi que le lieu approximatif de la prise de vue (commune, localité, etc.).
Après le concours, les photos ne seront pas restituées.

IV. USAGE ET DROITS DES PHOTOS

Sachant que les photos du concours pourraient être utilisées ultérieurement dans le cadre de la campagne « Le respect, ça change la vie », les participants :

1. **autorisent l'usage gratuit des photos ;**
2. **garantissent que les personnes photographiées connaissent l'usage qui pourrait être fait des photos et qu'elles l'autorisent ;**
3. **garantissent qu'ils sont les auteurs des photos qu'ils proposent et les détenteurs de leurs droits.**

V. JURY ET DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Un jury choisi par l'association sélectionnera les 10 photos gagnantes de chaque catégorie.
Un « Prix du public » sera décerné à la meilleure photo d'une sélection de 20 photos par catégorie (exposition des photos sur le site internet www.lerespect.org dès la mi-septembre et vote par carte postale).
De même, la planche de prix et la liste des membres du jury seront communiquées à la mi-septembre sur le site internet www.lerespect.org.
Une fois les résultats connus, ceux-ci seront publiés et les œuvres exposées (informations ultérieures).

VI. DIVERS

Les participants renoncent à tout recours contre l'association ou le jury... et n'oublient pas que ce concours est placé sous le signe de la CONVIVIALITÉ et du RESPECT !

Les photos devront être en possession de l'association « Le respect, ça change la vie »
Route de Forestal 60 – CH-1285 Athenaz, au plus tard le 28 septembre 2007 à 18h00

Contact, renseignements :
webmaster@lerespect.org – www.lerespect.org – 078/843 75 30 ou 079/346 74 10

WEEK-END DE PERFECTIONNEMENT À HAUTE-NENDAZ

Sans revenir sur l'historique de ce projet, lequel a été présenté dans le dernier Contacts, voici les dernières informations qui devraient vous encourager à vous inscrire à ce cours. Vous avez trois bonnes raisons de vous joindre à nous :

- (Re)découvrir des activités sportives
- (Re)découvrir une région magnifique
- Passer des moments conviviaux avec des collègues

Date : du vendredi 1er juin 18h. au dimanche 3 juin 15h.
Lieu : chalet «Les Gentianes» à Haute-Nendaz (http://www.lesgentianes.ch)

Activités :

Samedi, à choix :
1. course d'orientation et VTT dans la région de Haute-Nendaz
2. swingolf et via ferrata à Nax

Dimanche:
- Kinball
- Idées d'exercices de stabilisation (coordination, gainage).

Nous nous réservons le droit de modifier le programme en fonction du nombre d'inscriptions ou des conditions atmosphériques.

Frais de participation :

50.- (une demande de soutien financier pourra être faite à votre établissement).

Inscription :

- Sur le site (> activités)
- Par écrit à François Brunner, rte de Lausanne 89, 1096 Cully,
- Par mail à brunner@aveps.ch

Une confirmation de l'inscription vous parviendra ultérieurement.

Le délai d'inscription est fixé au **dimanche 15 avril.**

N'hésitez pas à venir avec vos collègues !

CERTFICAT MEDICAL

Le nouveau certificat médical est arrivé!

Mission réussie! Après une première tentative il y a quelques années, le projet de révision de la dispense médicale en éducation physique sportive pour la scolarité obligatoire et post-obligatoire a cette fois abouti. Lancée par le SEPS au début 2005, dans l'élan de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique, cette refonte a nécessité de nombreuses séances de travail pour tous les partenaires concernés. Ensuite il y a eu une phase test de quelques semaines sur la Riviera.

Un argumentaire complet a été fait par le Dr. O. Reinberg afin d'expliquer la démarche de cette révision. Ce document ainsi que la dispense – mis en copie ci-dessous - peuvent être téléchargés sur le site de la Société vaudoise de médecine (http://www.svmed.ch > prévention). Si d'anciennes dispenses médicales vous parviennent encore, vous êtes en droit de demander au médecin concerné d'utiliser dorénavant les nouvelles.

Luc Vittoz

Tout
et encore plus
pour le sport,
le jeu
et les loisirs.

alder+eisenhut

Alder+Eisenhut AG, 9642 Ebnat-Kappel, téléphone 071 992 66 66, fax 071 992 66 44, www.alder-eisenhut.ch

Du plaisir garanti pour les joueurs débutants et pour les spectateurs exigeants

Ce tournoi multi-facettes offre l'avantage de satisfaire à la fois les spectateurs désireux d'assister à des matchs de haut niveau et les joueurs souhaitant participer à un tournoi populaire hors du commun, avec la possibilité de faire les deux !!

En effet, en plus des tournois élites qui permettent de voir des matchs de beach tchoukball parmi les plus spectaculaires de l'année, des équipes de tous niveaux se rencontrent dans le cadre du tournoi open organisé à cette occasion. Ce tournoi « ouvert à tous » se déroule sur une journée. Les équipes composées d'élèves ayant découvert le tchoukball à l'école sont donc absolument les bienvenues ! Le Geneva Beach est donc un événement unique où se côtoient les matchs des tournois open et ceux de l'élite en provenance des 4 coins du monde.

Deux dates à retenir

Les matchs des catégories élites du tournoi international de beach tchoukball de Genève se dérouleront du 30 juin au 3 juillet 2007. Nous vous invitons à vous souvenir tout particulièrement des 2 dates suivantes :

- dimanche 1 juillet 2007 : tournoi open du « Geneva Beach »
- mardi 3 juillet 2007 : journée des finales des tournois élites.

Les photos, les vidéos des dernières éditions et toutes les informations au sujet de cet événement sont disponibles sur : www.genevabeach.ch

Daniel Buschbeck – Expert JS Tchoukball

Inscription au cours de perfectionnement du 1 au 3 juin à Haute-Nendaz

Nom. Prénom :

e-mail ou adresse

no tél:

Activités choisies le samedi : **no 1** ou **no 2** (entourer ce qui convient)

Remarque :

Signature :

A retourner à F. Brunner, Rte de Lausanne 89, 1096 Cully
avant le 15 avril 2007

fatyga sa
DEPUIS 1956
Volets aluminium
Fenêtres PVC
Fenêtres bois/métal
Tél. 024/445 12 81
Téléfax 024/445 13 21
Châtelard 12
1400 YVERDON-LES-BAINS

Vivre pleinement le tchoukball en participant pour la première fois à un vrai tournoi !
Une expérience «magique» dont vos élèves se souviendront longtemps.

Le tchoukball vous en parlez à l'école ; vous en jouez pendant les leçons d'éducation physique ; vous en montrez des vidéos. Et si vous aidiez vos élèves à participer pour la première fois à un vrai tournoi. Une expérience «magique» assurée !!

Pour ce faire, nous avons la chance que les clubs de la Fédération Suisse de Tchoukball organisent tout au long de l'année en Suisse romande des tournois ouverts à tous : les tournois «open». Ainsi après avoir découvert le tchoukball à l'école, vos élèves peuvent grâce à ces tournois mettre pleinement en pratique ce qu'ils ont appris.

Parfaitement adapté aux joueurs débutants

Pour les jeunes qui n'ont qu'une petite expérience du tchoukball, les avantages de ces tournois sont nombreux :

- ils sont ouverts à tous (pas besoin de licence),
- ils sont ouverts aux débutants comme aux chevronnés,
- la finance d'inscription est très faible (20.- à 50.- par équipe),

- ils sont tout a fait adaptés aux équipes souhaitant mieux découvrir le tchoukball dans une ambiance motivante et décontractée,
- ils peuvent être un très bon moyen pour fixer un objectif stimulant de fin de trimestre à des élèves qui découvrent le tchoukball : quelques leçons de tchoukball à l'école et c'est parti pour un tournoi,
- ils sont en principe organisés en 3 catégories d'âges :
- M12 : moins de 12 ans (pour 2006/2007 : enfants nés entre 1995 et après)
- M15 : moins de 15 ans (pour 2006/2007 : jeunes nés entre 1992 et 1994)
- M18 et adultes : (pour 2006/2007 : joueurs/joueuses nés en 1991 et avant)

Nous vous encourageons donc vivement de vous lancer dans l'aventure et d'inscrire une ou plusieurs équipes lors d'un des 2 tournois organisés ces prochains mois dans la région lémanique : le tournoi de beach tchoukball de Lausanne et le tournoi international de beach tchoukball de Genève.

Le tournoi de beach tchoukball de Lausanne

Le prochain tournoi open organisé dans le canton de Vaud est un tournoi de beach tchoukball (sur sable, 5 joueurs/joueuses sur le terrain par équipe) organisé par le Tchoukball Club Lausanne:

- Samedi 2 juin 2007 pour les M12 et M15
- Dimanche 3 juin 2007 pour les M18 et les adultes.

Ce tournoi très agréable et simple d'accès est organisé au centre sportif de Dorigny. Pour plus d'information : www.lausannetchoukball.ch .

Le plus important rendez-vous mondial de beach tchoukball : le « Geneva Beach »

Des équipes de Taiwan, de Grande-Bretagne, du Brésil, de France, du Canada, etc. y viennent pour profiter de l'infrastructure et de l'ambiance exceptionnelle de ce tournoi ! C'est un passage obligé pour toutes les personnes de la région qui s'intéressent de près ou de loin au tchoukball.